

**REPUBLIQUE DU SENEGAL**

*Un Peuple - Un But - Une Foi*

— 0 —

**MINISTRE DE L'INTEGRATION AFRICAINE**

**ET DES AFFAIRES ETRANGERES**

— 0 —

**MISSION PERMANENTE DU SENEGAL  
AUPRES DES NATIONS UNIES A NEW YORK**



**DECLARATION DE LA DELEGATION DU SENEGAL**

**A L'OCCASION DU DEBAT GENERAL DE LA SIXIEME COMMISSION DE  
L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES SUR LE POINT 78 DE  
L'ORDRE DU JOUR INTITULE « PROGRAMME D'ASSISTANCE DES  
NATIONS UNIES AUX FINS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ETUDE, DE LA  
DIFFUSION ET D'UNE COMPREHENSION PLUS LARGE DU DROIT  
INTERNATIONAL »**

**NEW YORK, LE 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE 2024**

**Vérifier au prononcé.**

**(Good version)**

**Monsieur le Président,**

Ma délégation souscrit à la déclaration prononcée par l'**Ouganda**, la **République islamique d'Iran** et **Cuba**, respectivement, aux noms du **Groupe africain**, du **Groupe des 77 et la Chine** et du **Mouvement des Non-Alignés** et voudrait faire quelques remarques en sa capacité nationale.

Le Sénégal remercie le Secrétaire général pour la publication de son rapport coté A/79/496 sur le point à l'ordre du jour et saisit également cette opportunité pour saluer le travail remarquable du Bureau des Affaires juridiques, y compris de sa Division de la Codification et de sa Division des Affaires Maritimes et du Droit de la Mer, dans la conduite du **Programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et de la compréhension plus large du droit international.**

Dans cet ordre d'idées, ma délégation salue également la contribution rôle du Comité consultatif, sous la conduite du **Ghana** dont l'Ambassadeur s'est exprimé en amont de notre débat.

A cet égard, ma délégation se réjouit, de nouveau, de la tenue des trois **cours régionaux de droit international des Nations Unies**, pour l'Afrique, pour l'Asie-Pacifique et pour l'Amérique Latine et les Caraïbes, contribuant ainsi au perfectionnement des connaissances des participants.

Plus particulièrement, le Sénégal a noté avec satisfaction le bon déroulement du cours régional pour l'Afrique, agrémenté d'interactions avec le Bureau de la Conseillère juridique de l'Union africaine.

Parce qu'ils mobilisent d'éminents spécialistes et de praticiens du droit, ces séminaires participent indubitablement et valablement au renforcement des capacités, dans un esprit de partage qui tire profit de la diversité des cultures juridiques et des langues qui en sont, en partie, les vecteurs.

Sous ce rapport, ma délégation se félicite également de la tenue du **Programme de bourses de perfectionnement en droit international**, du 1<sup>er</sup> juillet au 02 août 2024, à La Haye. Le haut niveau de candidature à ce Programme en souligne les nombreux avantages.

Par ailleurs, le Sénégal saisit cette occasion pour souligner toute l'importance de la dotation commémorative Hamilton Shirley Amerasinghe sur le droit de la mer qui a, une fois de plus, trouvé bénéficiaire, portant le nombre global de bénéficiaires à 35 personnes depuis la création de cette bourse.

Tenant compte de ce qui précède, ma délégation réitère son plaidoyer pour un financement sécurisé, suffisant et prévisible des activités du Programme, y compris par le truchement du budget ordinaire de l'Organisation, afin qu'elles pâtissent le moins possible de la crise de liquidités observée. Sous ce rapport, ma délégation sait gré aux Etats qui fournissent des contributions volontaires.

Par ailleurs, le Sénégal continue de noter avec satisfaction les efforts de la Division de la Codification pour la bonne opérationnalisation du **Réseau des anciens participants aux programmes de formation**.

Dans un contexte de complexification de la matière juridique internationale, il convient, aujourd'hui plus encore, de ne négliger aucun effort pour promouvoir et diffuser le droit international, sur tous les Continents, dans toutes les langues officielles des Nations Unies, et sous toutes formes de supports.

A ce dernier égard, le Sénégal se réjouit également de la tenue d'un **Atelier sous-régional de droit international pour les pays francophones de l'Afrique de l'Est et de l'Océan indien, les 13 et 15 février 2024, à Djibouti.**

Pour avoir accueilli un évènement analogue pour l'Afrique de l'Ouest, les 08 et 09 mai 2023, à Dakar, mon pays salue l'engagement du Bureau des Affaires juridiques pour la promotion du droit international dans l'espace francophone.

En outre, permettez à ma délégation de saluer les efforts soutenu dudit Bureau pour le développement de la Médiathèque de droit international qui a un effet multiplicateur en termes d'accessibilité et de partage du savoir, comme ses plus de 400.000 visiteurs supplémentaires enregistrées cette année.

Pour conclure, le Sénégal réitère son plein soutien au **Programme d'Assistance** et renouvelle ses encouragements au Bureau des Affaires juridiques aux fins de la mise en œuvre de son plan d'activités au titre de cette session.

**Je vous remercie.**